

Dispositifs médicaux de diagnostic in vitro: harmonisation des normes de sécurité

1995/0013(COD) - 17/06/1998

Le Commissaire M.Bangemann a déclaré accepter tous les amendements du rapporteur qui apportent des compléments et précisions utiles. Il s'est également prononcé pour la création d'une banque de données européenne dans ce domaine.